

Contact rédaction : contact@lesportesenre.fr



ÇA SWINGUE AUX PORTES ÁVEC LES CONCERTS DU MERCREDI

Tous les mercredis des mois de juillet et août, la municipalité vous propose des concerts de 19h30 à 21h30 Place de la Liberté en partenariat avec les restaurateurs. Jazz, rock, folk, musique manouche, ... il y en aura pour tous les goûts. Sans oublier les traditionnelles festivités des célébrations du 14 juillet et du 14 août.



LE PROGRAMME

7 juillet : Trio Le Doigt dans l'œil

14 juillet : Discours du maire Place de la Liberté à 11h30 suivi du traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité. Départ de la retraite aux flambeaux à 22h30 de la Place de la Liberté emmenée par un groupe de percussions.. Feu d'artifice tiré à 23h00 sur le marais communal. Bal sur la place de la Liberté.

21 juillet: Spectacle musical Charlilou Loverdose Duo

28 juillet: Les Mademoizelles

4 août : Jazz Manouche avec Verdine Trio 11 août : En attente de programmation

14 août : Départ de la retraite aux flambeaux à 22h00 de la Place de la Liberté emmenée par un groupe de percussions Feu d'artifice tiré à 22h30 sur le marais communal. Bal

dansant sur la Place de la Liberté avec un DJ

18 août : Spectacle musical Charlilou Loverdose Duo

25 août : Les Nouveaux Dossiers

Ces animations se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires liées à la Covid 19 et dans le respect des gestes barrières.

Sports

LE T24, C'EST LE WEEK END PROCHAIN

Vendredi 18 juin

12h: Ouverture du Village T24 et de ses stands restauration à la Pointe à Chabot, derrière la Salle des Marais de la Prée et retrait des dossards jusqu'à 20h 18h30: Briefing d'avant-course suivie d'une Pasta Party (gratuit pour tous les concurrents)

Samedi 19 juin

7h : Ouverture du Village T24, retrait des dossards jusquà 9h, dépose des vélos dans le parc à vélos

9h30: Briefing d'avant-course

10h30 : Départ des Individuels puis départ des Relais pour la Partie natation animations sur la plage pour les triathlètes et les accompagnateurs

13h30 : Fin de la Partie natation et départ de la Partie cyclisme

13h30 - 22h30 : Partie cyclisme et animations sur le Village T24 pour les triathlètes et les accompagnateurs

Dimanche 20 juin

6h30 : Ouverture du Village T24 et départ des Individuels puis départ des Relais pour la Partie course à pied

6h30 - 12h30 : Partie course à pied et animations sur le Village T24 pour les triathlètes et les accompagnateurs

13h30 : Cérémonie de remise des prix suivie d'une after party jusqu'à 17h (fermeture du parc à vélos et du Village T24)





PRÉPAREZ VOUS !!!

UN INCROYABLE ÉVÉNEMENT SPORTIF SE PRÉPARE DANS VOTRE VILLAGE.

PARTICIPEZ & REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES CONTACT@T24-XTREMTRIATHLON.COM









UN JARDIN POTAGER POUR LES ENFANTS

Les enfants de l'école et ceux de l'ALSH Les Moussaillons du Pertuis vont très bientôt pouvoir s'adonner aux joies de la culture bio et du jardinage. En effet, fin mai a eu lieu la remise des clés d'un terrain mis à disposition gracieusement par Madame Monique Meunier, habitante des Portes-en-Ré, que la municipalité remercie très chaleureusement. Ce terrain va être remis en état par les services techniques et transformé en potager pour les enfants qui vont bientôt pouvoir rapporter à la maison leur production de légumes et fruits de toutes sortes.



Communication

UN NOUVEAU SITE INTERNET OPÉRATIONNEL FIN JUIN

Plus ergonomique, plus informatif, plus moderne, plus réactif : **www.lesportesenre.fr** se veut un support de communication actif, représentatif de ce qu'est notre commune mais également vecteur d'information des actions municipales.

Opérationnel fin juin, le nouveau site internet des Portes-en-Ré est destiné à tous ceux qui veulent se tenir au fait de l'actualité portingalaise que vous soyez résidents principaux, secondaires, estivants ou visiteurs d'un jour.

Les habitants y trouveront bien sûr l'ensemble des démarches administratives dont ils peuvent avoir besoin.

Ainsi, dans la rubrique **Accueil**, chaque internaute peut prendre connaissance de l'actualité de notre village comme de l'agenda des manifestations et animations à venir. Dans **Découvrir**, une présentation détaillée des attraits de la commune permet de mieux la connaître, alors que l'ensemble des informations pratiques sont répertoriées dans **Vivre aux Portes**. Quant à **Vie municipale**, c'est ici que, par exemple, vous pouvez mieux connaître tous ceux qui sont au service de nos administrés. De même, les rubriques **Démarches administratives**, **Enfance / Jeunesse et Vie économique** éclairent davantage sur tout ce qui fait le quotidien de l'activité portingalaise.

Entrez, les Portes-en-Ré s'ouvrent à vous!

Ce nouveau site internet va constituer avec la page Facebook de la mairie, le meilleur moyen de se connecter toute l'année avec la vie de notre village, où que vous soyez.



LA 5G EST ARRIVÉE



Depuis le mercredi 26 mai, les communes de Saint-Martin, d'Ars et des Portes sont **couvertes par le nouveau réseau mobile 5G d'Orange**.

Plus petites et plus performantes que leurs aînées délivrant la 4G, les antennes 5G d'Orange sont en service sur une partie de l'île de Ré à Ars, aux Portes et à Saint-Martin. Ces premières antennes 5G, pas toujours les bienvenues par crainte de risques sanitaires nouveaux, ont été **installées en priorité dans des zones denses et très touristiques**, là où le réseau 4G se trouve fortement sollicité, parfois saturé.

La 5G permettra à ses abonnés – en possession d'un forfait et d'un mobile compatible – de gagner en rapidité de navigation et de téléchargement.

(Source Le Phare de Ré)

Vie municipale

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL PRIS POUR ÀSSURER SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Sachant qu'il appartient au maire d'assurer la sécurité et la tranquillité publique et compte tenu des plaintes déposées concernant l'organisation récurrente d'événements festifs, ce dernier rappelle quelques termes de l'arrêté municipal N°48/2021 qui stipule entre autre que:

- Ne sont pas autorisés tous bruits susceptibles de porter atteinte à la santé et à la tranquillité publique ainsi qu'au repos diurne et nocturne des habitants: le voisinage ne doit pas être gêné par des comportements et activités économique, sportive ou de loisir avec appareils ou instruments susceptibles de nuisances sonores au-delà des normes réglementaires.
- Ces prescriptions s'appliquent aux organisateurs privés ou professionnels de réunions à caractère privé tels que noces, banquets, réunions d'amis et fêtes de famille, expositions, etc. Il conviendra de baisser le son de toute diffusion musicale à partir de 22h et cesser toutes nuisances sonores à partir de minuit.
- A titre exceptionnel une autorisation pourra être accordée pour la célébration ponctuelle d'événements familiaux ou privés (mariage, anniversaire, ...). Celle-ci devra être déposée en mairie 10 jours avant la manifestation
- Les travaux de bricolage ou de jardinage doivent être effectués les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h.

L'arrêté qui reprend les termes de l'arrêté préfectoral du 22 mai 2007 est consultable dans son intégralité en mairie et sur le site internet de la commune.

DES « ESTRANGÈRES » AU CŒUR DU VILLAGE

Quelques plantations ont été réalisées à l'entrée du village et plus loin, dans la couchette à Racapon, qui n'est autre que l'appellation du carrefour près de la Redoute.

L'objectif, c'est que ces massifs fleurissent le plus longtemps possible dans l'année et n'aient pratiquement plus besoin d'arrosage à court terme.

Une démarche environnementale chère à Patrick Bouraine, 2ème adjoint, chargé de l'embellissement de notre village.

Pour cela, sa sélection s'est portée sur des « estrangères » exotiques, des belles importées et implantées depuis plusieurs siècles. Clore un grand nombre d'idées reçues et de fausses croyances. Savez-vous qu'au moins 95 % des végétaux qui nous entourent trouvent une origine exotique, loin de notre ile! Des plantes sans lesquelles il ne nous resterait probablement qu'une lande ingrate, battue par les vents océaniques, chargés d'embruns.

Et n'oublions pas que même à petite échelle, planter c'est contribuer à diminuer le CO². A tous les niveaux, la lutte contre les dérèglements climatiques n'est pas négligeable.

Remercions ces belles « estrangères » fraichement plantées pour embellir notre environnement. Au fil des mois, elles grandiront et formeront des **zones refuges pour la petite faune** sans oublier les insectes pollinisateurs ; elles se chargeront de couleurs pour votre plaisir et celui des visiteurs.

D'autres végétaux moins connus viendront compléter ces massifs au fil du temps et en autres lieux. **Nous encourageons les habitants à planter et à entretenir devant chez eux.**



QUELQUES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ DE NOS CLUBS SPORTIFS

AU GOLF DE TROUSSE CHEMISE

- > Coupe Jazz au Phare, Stableford, les 9 et 10 juillet
- > **Coupe Barnes**, Patsome, les 15, 16, 17 juillet
- › Gag & Lou en partenariat avec le Journal du Golf, Stableford le 22, 23, 24 juillet
- > Coupe La Ferme des Baleines, Stableford les 29, 30 et 31 juillet Les stages enfants et adultes dès l'arrivée du deuxième Pro, Dominique Hausseguy qui sera présent du 19 juillet au 20 août



AU CLUB NAUTIQUE

L'événement de l'année, la Régate « La Chasse à l'Etrave » qui aura lieu le dimanche, 8 août. Les inscriptions auront lieu le matin même.

AU TENNIS CLUB DU BOUT DE L'ILE

Pendant les vacances scolaires, **stages pour les enfants** à partir de 5 ans tous les matins du lundi au vendredi, pendant 1h ou 1h30 selon l'âge, plus une heure d'animation le samedi matin. Outre les cours particuliers à la demande.

Tournoi adulte et jeune homologué prévu pour les licenciés du 8 au 18 juillet puis de nouveau un tournoi jeune du 19 au 28 août.

Accueil sur le site de la « Couillarde », route de la Filatte, en bordure de la forêt du Lizay, tous les jours de 8 h 30 à 20 h.

Nature

UN PRINTEMPS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'AVOCETTE

Gérée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) aux Portes-en-Ré, la **Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges** accueille tout au long de l'année de très nombreux oiseaux migrateurs ou sédentaires.

Ce printemps, plusieurs marais de la Réserve accueillent d'importantes colonies d'avocettes élégantes.

Comme son nom l'indique, l'avocette est l'un des oiseaux les plus gracieux des marais rétais. Son identification ne pose pas de problème majeur : plumage blanc bariolé de noir et surtout long bec nettement retroussé vers le haut !

Dans certains de ces marais, elle est associée aux sternes pierregarins et aux échasses blanches, qui nichent tous sur de petits îlots qui leur assurent une protection contre des prédateurs terrestres éventuels.

Dans la Réserve, grâce à la réhabilitation par des bénévoles de la LPO de plusieurs de ces îlots durant l'hiver et à une gestion avisée des niveaux d'eaux, les oiseaux ont visiblement apprécié.

Urbanisme

LES ÉCOURS, KESAKO?

Les écours se sont tout simplement les petits canaux d'écoulement des eaux pluviales que l'on retrouve principalement dans les ruelles, les impasses, les placettes ou même dans les rues.

Ils ont été aménagés il y a plusieurs siècles et à l'origine s'apparentaient à des fossés. Très souvent les écours traversent des jardins privés et passent même sous des habitations. On les retrouve par exemple au départ de la Ruelle du Moulin, de la Ruelle des Pêcheurs, ou de la rue du Gros Jonc sachant qu'on en compte une bonne vingtaine aux Portes. Entretenus par la commune, il faut être vigilant à ne pas planter d'arbres ou de haies à proximité car les racines pourraient empêcher le bon écoulement des eaux dans ces écours. Nous rappelons que ces écours ne sont pas des voies communales, leur accès est limité aux services techniques de la commune.

En effet, cela faisait plus de dix ans que des colonies aussi importantes ne s'étaient installées pour élever des poussins!





HORAIRES DE LA MAIRIE

Depuis le 1er juin :

- Accueil physique
 - Lundi de 13h30 à 16h45
 - o Mardi, jeudi de 9h30 à 12h30
 - Vendredi de 10h30 à 16h30
- Accueil téléphonique
 - Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 - Le vendredi de 10h30 à 16h30
- Service urbanisme
 - Permanences sur RDV les mardis matin et jeudis matin



L'ART À NOS PORTES

Venez à la rencontre d'artistes les dimanche 11 et 25 juillet et 8 et 22 août de 18h30 à 22h30 sur la Place de la Liberté. Ces marchés d'artistes organisés par les Portes en Fête rassembleront outre des peintres, des céramistes et des sculpteurs, des créateurs d'objets vintage à partir de matériaux de récupération et autres savoir-faire.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLUI

L'enquête portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Ile de Ré se déroulera du 24 juin au 26 juillet 2021.

Un commissaire enquêteur tiendra une **permanence** aux Portes **le vendredi 16 juillet de 9h à 12h**.

IL FAUT ENFOUIR AVANT DE RÉPARER!

Nul doute que les routes de l'Anse du Fourneau, des Vieilles Vignes, de la Patache, de la Filatte et des Morines sont **très sensiblement dégradées**. Toutefois, avant d'entreprendre les travaux de réfection de ces chaussées, il convient de procéder au préalable, à l'**enfouissement des réseaux aériens** présents sur ces voies.

Pour ce faire, et compte tenu des mètres linéaires concernés, Monsieur le Maire a demandé au **SDEER** (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural), chargé d'entreprendre les études liées à l'effacement de ces réseaux de respecter l'ordre suivant : les routes de l'Anse du Fourneau, la Patache et des Vieilles Vignes dans un premier temps et les routes de la Filatte et des Morines dans un deuxième temps. Monsieur le Maire précise que les délais d'études basse tension, éclairage public et de génie civil télécom sont estimés à environ un an.

LE CENTRE DE SECOURS DE RETOUR AU PETIT BEC

Comme l'année dernière, le SDIS 17 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) assurera la surveillance de la plage du Petit Bec à compter du 3 juillet prochain et ce jusqu'au 29 août.

Une **équipe de 8 sauveteurs** assurera en alternance de 11h00 à 19h00 une présence bien utile et appréciée.

Rappelons qu'à l'été 2020, 183 interventions ont été comptabilisées dont 80% pour des soins divers, 11% pour des malaises, 5% pour des traumatismes et 4% pour des recherches de personnes.



POSTE DE SECOURS





ATTENTION AUX FEUX!

Pas les feux rouges bien sûr mais les feux en extérieur qui peuvent vite dégénérer sur nos côtes ventées!

Faire un feu à l'extérieur est strictement réglementé par l'arrêté préfectoral AP20EB767 du 02/12/2020.

Dans tout le département, il est interdit de :

- · brûler des déchets à l'air libre ou en incinérateur. Selon leur nature, les déchets doivent impérativement être apportés en déchetterie, broyés, compostés ou dirigés vers les filières appropriées.
- · lâcher des lanternes volantes Dans les massifs boisés, il est interdit de :
- · **fumer** et de jeter des objets en ignition (allumettes, etc)
- · allumer un feu à moins de 200 mètres des bois et forêts

QUELQUES BONNES NOUVELLES QUESTION VOIRIE...

- Les luminaires vétustes de la Place de la Liberté seront remplacés cet été
- Une réfection provisoire de la **piste cyclable** le long de la route du Fier a été réalisée par la Communauté de Communes avant la réfection totale prévue au début de l'automne
- De **nouveaux panneaux signalétiques** vont être installés fin juin afin de mieux identifier les pistes cyclables, les parkings vélos, etc
- Une **réfection légère des chaussées avec gravillons** a été entreprise par Le Syndicat de la Voirie. Les chaussées nécessitant une réparation plus importante auront droit prochainement à une réfection par « Point à Temps » automatique
- De **gros travaux** se sont déroulés début juin **route de la Patache** et dans les rues adjacentes. Une intervention importante pour les riverains, étant donné la vétusté du réseau d'eau potable comportant encore des canalisations amiantées. **Le réseau d'assainissement collectif a fait peau neuve également!**

...ET UNE MOINS BONNE

Le chantier des logements sociaux d'Habitat 17 route des Peupliers a du malheureusement être arrêté à la suite de la découverte d'un vestige mérovingien! La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) s'est saisie du dossier. Des sondages vont être réalisées sur la parcelle. Résultats dans quelques mois ...!!!